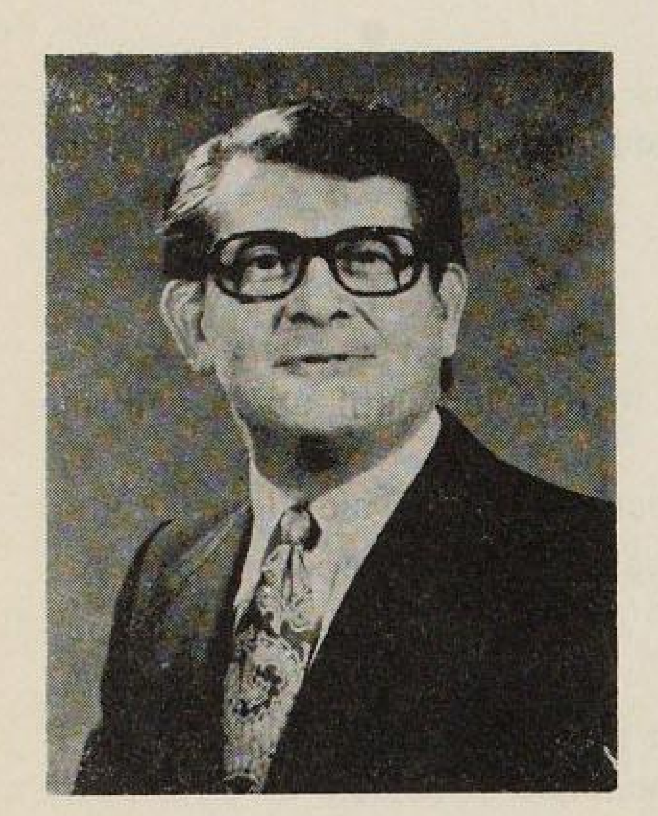
REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE — 1re CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 4 ET 11 MARS 1973

UNION CENTRISTE

PROGRES ET LIBERTE



PIERRE

CHAMAILLARD

CHEF DE COMPTABILITE — COMMERÇANT

Suppléant :

Louis COURBON

COMMERÇANT A CAVAILLON

Mes chers Concitoyens,

Vous désirez **le changement** et vous recherchez **la sécurité.**

Seul un candidat du Centre, ouvert à vos aspirations légitimes de réformes, est à même de permettre la réalisation de vos espoirs.

Le choix n'est pas,

entre la « majorité » sortante, usée par 14 années d'exercice du pouvoir, en proie aux scandales, imprévoyante, inefficace et dispendieuse,

et « l'union de la gauche », dominée par le parti communiste, qui, portée au pouvoir, nous mènerait tout droit à l'aventure et risquerait de nous faire perdre les libertés auxquelles nous sommes tellement attachés.

Seule une troisième voie, ne présentant aucun risque, pour nos aînés, pour la population active de notre pays et pour l'avenir de nos enfants, peut convenir aux hommes et aux femmes épris de progrès et de liberté.

Je suis le seul candidat du Centre et mon programme est libéral et réformateur.

C'est la raison pour laquelle je vous demande d'accorder votre confiance **à l'homme nouveau** que je suis, en votant pour moi dès le premier tour de scrutin.

Mon Programme

EN MATIERE DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE :

— compression des dépenses publiques par l'élimination des gaspillages de prestige et priorité aux investissements productifs (routes, canaux, aéroports, téléphone), et sociaux (écoles, centres hospitaliers, crèches, résidences du 3e âge) ;

— le S.M.I.C. à 1.000 francs immédiatement, et le droit à la retraite à 60 ans, au taux normal, pour ceux et celles qui le désirent ;

— révision, dans un sens social, de la politique du logement (700.000 logements par an, de qualité) ;

— défense des petits commerçants, artisans, des entreprises de petites et moyennes dimensions, des professions libérales et établissement d'une loi de programme pour ces diverses catégories socio-professionnelles ;

— allègement et simplification de la fiscalité, notamment par la baisse plus sensible des taux de la T.V.A., par la suppression de la Patente et réduction des formalités administratives actuellement supportées par les contribuables, pour le compte de l'Etat.

EN MATIERE DE POLITIQUE INTERIEURE :

— respect des institutions, en particulier en redonnant au Parlement le rôle législatif et de contrôle qui lui est dévolu par la Constitution ;

— création d'une cour suprême, auprès de laquelle tous les citoyens pourraient faire valoir leurs droits ;

— mise en place de régions dotées de pouvoirs économiques autonomes, et de ressources propres ;

— allègement de la tutelle administrative sur les collectivités locales et remboursement à ces dernières de la T.V.A. ;

— révision des normes régissant l'Education Nationale (enseignement primaire, secondaire et Université), dans le but d'assurer aux jeunes leur insertion dans la vie économique et sociale du pays et de l'Europe ;

— libéralisme du statut de l'O. R. T. F., permettant à toutes les tendances politiques et spirituelles de s'exercer librement ;

— indemnisation totale des rapatriés et spoliés d'outre-mer.

EN MATIERE DE POLITIQUE EXTERIEURE :

— construction accélérée d'une EUROPE UNIE, disposant d'une monnaie commune et d'institutions représentative (parlement élu, exécutif) ;

— résistance à l'expansion de l'impérialisme soviétique par la réorganisation de l'alliance atlantique, dans le cadre d'une assistance politique, militaire, économique, entre partenaires égaux : cette Europe et les Etats-Unis. Définition d'une nouvelle politique en Méditerranée ;

— contrôle et réorganisation de l'aide au Tiers-Monde, dans le cadre de la Communauté européenne.

POUR LE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE :

— défendre et soutenir nos petites et moyennes exploitations agricoles familiales, lesquelles sont à la base de son économie ;

— accélérer son avenir industriel, en rapport à la construction du complexe de Fos ;

— développer l'infrastructure routière et les liaisons rapides inter-régions. Accélérer les travaux de navigabilité du Rhône ;

— promouvoir une politique touristique à la mesure de ses ressources insuffisamment exploitées.

VU, LES CANDIDATS.

Impr. Malé/Avignon